



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090834

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/08/2024 14H51 C:004980 I:01615
V/REF : 101792
V/Email reçu le Mercredi 14/08/2024 à 14H51

SDC 'Le Racine 1'
C/O REGIE ROLIN-BAINSON
1, RUE D'ALSACE
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 000640
IMMEUBLE : LE RACINE 1 (COP)
2/4/6/8, RUE RACINE
144/146/148, COURS EMILE ZOLA
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 16 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N°8 RACINE-LOGEMENT DE MME BRALERAIT-6EME ETAGE-TEL:*06 64901644*

MOTIF : INTERVENIR POUR IMPORTANT REFOULEMENT DES RESEAUX D'EVACUATION DANS LE LOGEMENT

Donneur d'ordre : M. P. HUTEAU

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 14/08/2024 A 20H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME BRALERAIT AU 6EME ETAGE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE SUR 3 METRES DE RESEAU EAUX VANNES A
PLUSIEURS REPRISES A PARTIR DU TOILETTE
CONTROLE ECOULEMENT - OK
EXTRACTION DE MATIERES SOLIDES ET LINGETTES DANS LE RESEAU
NETTOYAGE DES LIEUX

RISQUE DE RECIDIVE, SUSPICION D'UN OBJET DANS LE RESEAU

LE 15/08/2024 A 14H45 : RECU APPEL DE MME BRALERAIT QUI INDIQUE QUE LES
REFOULEMENTS REPRENENT

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME BRALERAIT AU 6EME ETAGE
TENTATIVE DE DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PLUSIEURS REPRISES A PARTIR
DU TOILETTE -
CONTROLE ECOULEMENT - FAIBLE
DEMONTAGE DU TOILETTE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE A PLUSIEURS REPRISES A PARTIR DE
L'EVACUATION TOILETTE
ECOULEMENT - OK
REPOSE DU TOILETTE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090834

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

INTERVENTION D'UN 2EME PERSONNEL AVEC SON VEHICULE ET SON MATERIEL
POUR EXECUTER LE TRAVAIL EN CONFORMITE AVEC LA SECURITE ET/OU LA
SPECIFICITEE DU CHANTIER.

LE 20/08 A 08H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME BRALERAIT-6EME ETAGE
INSPECTION TELEVISEE DEPUIS LE WC JUSQU'AU PIED DE COLONNE
- AUCUNE TRACE D'OBJET OU D'OBSTRUCTION
- PRESENCE DE TARTRE EN GRANDE QUANTITÉ
LES CANALISATIONS SONT TROP FRAGILE POUR POUVOIR EFFECTUER UN CURAGE
HAUTE PRESSION
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 21/08/24 a 08H47 M. P. HUTEAU

DEVIS A L'ETUDE POUR UN CURAGE ELECTROMECHANIQUE A LA K60 EN DEPOSANT DES
WC TOUT LES 2 OU 3 ÉTAGES.

LE RAPPORT CAMERA VOUS SERA TRANSMIS PROCHAINEMENT

KI LCOMPTER Email envoyé le 19/08/24 a 09H39 M. P. HUTEAU

PREVOIR UN PASSAGE CAMERA EN URGENCE
KI LCOMPTER Email envoyé le 19/08/24 a 09H31 M. P. HUTEAU

CS LCOMPTER Email envoyé le 16/08/24 a 08H02 M. P. HUTEAU

CS LCOMPTER Email envoyé le 16/08/24 a 08H01 Mme S. PHLIX

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2		Pour mémoire
2,50	H. Personnel + RIDGID K50 le 15/08	2	117,97	294,92
2,50	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	2	117,97	294,92
3,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 15/08	3	117,97	353,91
3,00	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	3	117,97	353,91

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090834

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	H(s)2ème personnel	4	53,13	106,26
2,00	Sup.H.100%-Ouv.Spéc. +20h-Sa +12h-D/JF	4	53,13	106,26
2,75	H.Technicien Inspection Télév. le 20/08	6	98,00	269,50
2,75	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 20/08	7	165,81	455,97
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule spécialisé	6	39,45	39,45
1,00	Fourniture Rapport ITV	6	56,28	56,28
TOTAL H.T.				2331,38
T.V.A. a 10,00%				233,13
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>2564,51</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

ORDRE DE SERVICE N° 101792

SERVIMO
101 AV.P. MARCELLIN
69120 VAULX EN VELIN

Références à rappeler obligatoirement sur la facture

Païement uniquement par virement bancaire / joindre impérativement le RIB de la société avec la facture

OS n° 101792

Nos Réf : **000640** Dossier suivi par : **HUTEAU PATRICE** EI : **000640**

Nous vous serions très obligés de procéder à l'exécution des travaux suivants :

Sauf si ceux-ci se révèlent être importants, dans ce cas merci de nous adresser un devis.

Important refoulement des réseaux d'évacuation dans le logement de Mme BRALERAIT copropriétaire au 8 rue Racine 6è étage (06 64 90 16 44).

Merci d'intervenir au plus vite pour un débouchage et au besoin un curage de la colonne impactée.

Demande faite pour le compte du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis :

**2-8 RUE RACINE
144-148 CRS EMILE ZOLA
69100 VILLEURBANNE**

Gardien :
☎ EN CONGES

ATTESTATION TVA JOINTE DONT LE § 3 EST A COMPLETER PAR VOS SOINS
UN EXEMPLAIRE DU PRESENT ORDE DE SERVICE ET DE L'ATTESTATION COMPLETEE SERA A JOINDRE IMPERATIVEMENT A VOTRE FACTURE. A DEFAUT CELLE-CI NE SERA PAS REGLEE

FACTURE A ENVOYER A :

rolin-bainson.fr

1 rue d'Alsace 69100 Villeurbanne

contact@rolin-bainson.com

réception et téléphone du lundi au jeudi de 9h à 11h30 & de 14h00 à 17h30 sauf le vendredi fermeture à 16h

IMPORTANT : pour le bon règlement de votre facture :
Vérifiez l'adresse du destinataire (plusieurs agences)
Intégrez le n°OS ci-dessus (« OS n°101792 »)
Ajoutez l'attestation de TVA ci-après complétée
Ajoutez votre RIB

S.A. au capital de 38.874,50 euros – SIREN 957 521 115
FVA intracommunautaire FR22 957 521 115 000 23 -
RCS Lyon – Membre de l'Union des Syndicats de l'Immobilier (UNIS) – Garantie financière par CEGC -TOUR KUPKA B 16 rue Hoche 92800 PUTEAUX – Assurance R.C. par MMA IARD police n°127124870, 14 Bvd Marie et Alexandre OYON 72030 LE MANS CEDEX 9 – Carte professionnelle CPI69012016000004991 délivrée par la CCI de Lyon - Pour les opérations de courtage d'assurance garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L530-1 et L530-2 du code des assurances www.orient.fr - n°orias: 07 005 946

Attestation TVA simplifiée

Identité du client ou de son représentant

Nous soussignés : **ROLIN – BAINSON 1 rue d'Aslace 69100 VB**

Agissant en qualité de mandataire Du syndicat des copropriétaires sis :
2-8 RUE RACINE **144-148 CRS EMILE ZOLA 69100 VILLEURBANNE**

Nature des locaux

Nous attestons que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement individuel
☐ Autre (précisez la nature du local à usage d'habitation.)

Les travaux sont réalisés dans :

☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes d'un immeuble affecté à plus de 50 % à l'habitation
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage :

Adresse (1) :

Dont je suis ☐ mandataire du propriétaire / ☐ syndic

Nature des travaux (à remplir par l'entreprise)

Nous attestons que **sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation**, les travaux :

☐ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☐ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondantes aux éléments affectés :

☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage, ☐ Huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures
☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

N.B. tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☐ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors œuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors œuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %.

☐ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Nous conservons une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et nous engageons à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenus au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 10%)

Fait à Lyon

Le 14 août 2024

Signature du client ou de son représentant

ROLIN – BAINSON 1 rue d'Alsace 69100 VB

(1) Ne remplir que si adresse différente de l'adresse indiquée dans le cadre ?